

N° 4929<sup>2</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2002-2003

---

## PROJET DE LOI

autorisant l'Etat à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les localités regroupées autour du lac de la Haute-Sûre

\* \* \*

### AMENDEMENT GOUVERNEMENTAL

DEPECHE DU MINISTRE AUX RELATIONS AVEC LE PARLEMENT  
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

(9.4.2003)

Monsieur le Président,

A la demande du Ministre de l'Intérieur, j'ai l'honneur de vous saisir *d'un amendement gouvernemental* au projet de loi sous rubrique.

A cet effet, je joins en annexe le texte de l'amendement avec un exposé des motifs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement,*

*La Ministre de la Famille,  
de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,*

Marie-Josée JACOBS

\*

### TEXTE DE L'AMENDEMENT

L'article 1er du projet de loi autorisant l'Etat à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les localités autour du lac de la Haute-Sûre est remplacé comme suit:

„**Art. 1er.**– Le Gouvernement est autorisé à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées des localités regroupées autour du lac de la Haute-Sûre jusqu'à concurrence de 59.000.000 euros (indice semestriel des prix à la construction 563,36 au 1er avril 2002), sans préjudice de l'incidence des hausses légales pouvant intervenir jusqu'à l'achèvement des travaux.“

\*

## EXPOSE DES MOTIFS

L'amendement du projet de loi No 4929 a pour objet d'actualiser le devis des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux générées par les localités autour du lac d'Esch/Sûre, estimé initialement à 46,0 mio euros. Cette actualisation, qui fait suite à une décision y relative du Conseil de Gouvernement en sa séance du 1er mars 2002, tient compte, d'une part, de la hausse légale des prix intervenue entre le mois de juin 2000 et le mois d'avril 2002 et, d'autre part, de modifications techniques apportées au projet initial suite notamment à des études plus détaillées qui ont pu être menées entre-temps.

Le libellé du nouveau texte de l'article 1er tient par ailleurs compte des observations faites par le Conseil d'Etat dans son avis du 4 juin 2002 et reprend intégralement la formulation proposée par la Haute Corporation.

### 1) Réévaluation du coût des travaux

#### **1.1. Augmentation en rapport avec l'adaptation du devis initial au nouvel indice des prix**

Le recalcul du devis avec les nouveaux prix unitaires correspondant à l'indice des prix du mois d'avril 2002 donne, par rapport à l'ancien devis basé sur l'indice des prix du mois de juin 2000, les montants suivants (Les montants s'entendent TVA de 15% comprise):

	<i>Montant (euros) Base: Indice juin 2000</i>	<i>Montant (euros) Base: Indice avril 2002</i>	<i>Augmentations (euros)</i>
Réseau de collecte	29.166.854	31.920.703	2.753.849
Station d'épuration	13.333.219	13.797.088	463.869

**1.2. Augmentation en rapport avec des modifications  
apportées au projet du réseau de collecte**

<i>Modifications</i>	<i>Coûts supplémentaires (euros)</i>
Adaptation des raccordements des localités de Heiderscheid et de Nothum par la mise en place de conduites supplémentaires d'une longueur totale de 750 m pour optimiser l'éconduction gravitaire des eaux résiduaires	335.202
Augmentation de la sécurité sanitaire dans les zones de protection par le remplacement des matériaux des canalisations prévues en HDPE par la fonte ductile, un revêtement des conduites par un manteau minéral imperméable et un système de contrôle de l'étanchéité des conduites	740.088
Augmentation de la couche de recouvrement minimal des collecteurs d'eaux résiduaires conformément aux prescriptions de l'Administration des Ponts et Chaussées	194.223
Réévaluation du coût des travaux de transformation des bassins en béton armé pour le stockage des eaux usées en station de pompage à Insenborn et Fussesfeld, travaux qui se sont avérés techniquement plus compliqués	62.717
Réévaluation du coût des travaux de pose des collecteurs à Heiderscheidergrund qui se sont avérés plus compliqués en raison de l'étroitesse des ruelles	65.000
Equipement des trop-pleins de tous les bassins d'orage avec un dégrilleur fin	876.820
Mise en place de raccords de viabilité des installations (électricité, P&T, conduites de télécommande, etc.)	682.500
Mise en place de capteurs de mesure du degré de pollution des eaux résiduaires pour une gestion optimisée du réseau de pompage.	240.000
Aménagement d'installations sanitaires dans l'enceinte des stations de pompage d'Insenborn-plage, de Liefrange-plage et de Burgfried ainsi que l'assainissement de la plage Misère	880.000
Mise en verdure des ouvrages et améliorations architecturales y apportées	1.051.000
Droits de passage, assurances, installation de chantiers	2.006.065
Diminution de l'imprécision de 20% à 10%	- 1.091.989
<b>Total (HTVA)</b>	<b>6.041.626</b>
<b>TOTAL, TVA de 15% comprise</b>	<b>6.947.870</b>

**1.3. Augmentation en rapport avec des modifications apportées  
au projet de la station d'épuration**

<i>Modifications</i>	<i>Coûts supplémentaires (euros)</i>
<i>Lot I): Genie Civil</i>	
Revêtement des parois des ouvrages couverts par une membrane en PEHD pour augmenter la protection contre la corrosion	175.000
Mesures compensatoires d'intégration de la station et du pont d'accès dans le site ainsi que de protection contre les hautes eaux	561.000
<i>Lot II): Electromécanique</i>	
Mise en conformité avec les nouvelles prescriptions en vigueur en matière de sécurité	65.000
Adaptations des équipements aux nouvelles évolutions techniques tels que l'utilisation renforcée d'inox pour les parties immergées, optimisation du système d'aération, motorisation des ponts roulant, etc.	201.700
Installation d'une station de production d'eau de service	100.000
Divers dispositifs de gestion de la station d'épuration	116.080
Augmentation de la position „travaux divers et imprévus“	243.323
<b>Total (HTVA)</b>	<b>1.462.103</b>
<b>TOTAL, TVA de 15% comprise</b>	<b>1.681.418</b>

**1.4. Récapitulation des montants révisés de l'ensemble du projet**

Les montants s'entendent TVA de 15% comprise et sans honoraires d'ingénieurs.

	<i>Montant (euros) Devis juin 2000</i>	<i>Augmentation due aux hausses légales (euros)</i>	<i>Augmentation due aux modifications (euros)</i>	<i>Devis révisé (euros)</i>
Réseau de collecte	29.166.854	2.753.849	6.947.870	38.868.573
Station d'épuration	13.333.219	463.869	1.681.418	15.478.506
<b>Total</b>	<b>42.500.073</b>	<b>3.217.718</b>	<b>8.629.288</b>	<b>54.347.079</b>

## 2) Recalcul de la participation étatique

### 2.1. Réseau de collecte

#### 2.1.1. Travaux bénéficiant d'une aide étatique de 100%

Rappelons que la partie du réseau de collecte longeant le lac pourra bénéficier d'une aide étatique au taux exceptionnel de 100%. Selon le devis modifié de l'association des bureaux d'études Holinger-Schroeder-BEST, établi en avril 2002, le montant total des travaux de collecteur subsidiés à 100% s'élève à 26.608.307.- euros sachant qu'il s'agit des montants bruts comprenant la TVA, les honoraires d'ingénieurs (15%) et la réserve d'imprécision (10%); le montant en question contient également des travaux en relation avec l'assainissement de la plage Misère.

#### 2.1.2. Travaux bénéficiant d'une aide étatique de 90%

Selon le devis prémentionné, le montant total brut des travaux de collecteur et ouvrages annexes subsidiés à 90% s'élève à 17.938.566.- euros.

#### 2.1.3. Recalcul de la participation étatique au réseau de collecte

Le montant total à investir dans les réseaux d'évacuation des eaux usées est de 26.608.307.- euros + 17.938.566.- euros = 44.546.873.- euros, soit une augmentation de 25% par rapport au montant initial; l'aide étatique sera de 26.608.307.- euros x 100% + 17.938.566.- euros x 90% = 42.753.016.- euros, arrondis à **42.760.000.- euros**.

L'envergure des travaux restera telle qu'il faut toujours envisager au moins dix ans (2003-2012) pour leur réalisation. Pour assurer une alimentation aussi rapide que possible de la future station d'épuration en eaux usées, il faut prévoir un rythme d'investissement accéléré au début des travaux tout en mettant l'accent sur le raccordement des agglomérations les plus importantes. Dans cet ordre d'idées il est proposé d'investir 6 mio euros/année pendant les 4 premières années (2003-2006), et de 3,2 mio euros/année pendant les 6 années restantes (2007-2012).

### 2.2. Station d'épuration de Heiderscheidergrund

Rappelons que le taux de 90% est appliqué pour l'ensemble des investissements de la station d'épuration à l'exception des frais d'ingénieur qui pourront bénéficier d'un taux exceptionnel de 100%.

Le coût de la station d'épuration est estimé selon devis révisé du bureau d'études TR-Engineering (Luxembourg) établi en avril 2002, à 15.478.506.- euros, TVA 15% comprise, soit une augmentation de 14% par rapport au devis de juin 2000. Au montant précité, il faut ajouter les honoraires du contrat d'ingénieur existant du 11 octobre 1991 conclu entre le Ministère de l'Environnement et le bureau d'études TR Engineering, subsidiés au taux de 100% et s'élevant à 2.261.208.- euros (montant révisé des honoraires). Le coût des études géotechnique respectivement sonore et olfactive est maintenu à 43.381.- euros, soit 1.200.000.- LUF (29.747.- euros) pour l'étude géotechnique et 550.000.- LUF (13.634.- euros) pour l'étude sonore et olfactive, TVA 12% comprise, sachant par ailleurs que ces études ne sont subsidiés qu'avec un taux de 90%.

Selon les modalités de la décision du Conseil de Gouvernement du 4 juillet 1997 telles que communiquées au SIDEN par l'intermédiaire du Ministère de l'Environnement par sa lettre du 30 juillet 1997, la part étatique sera donc de 15.478.506.- euros x 90% + 43.381.- euros x 90% + 2.261.208.- euros x 100% = 16.230.906.- euros, soit, en chiffres arrondis, **16.240.000.- euros**.

La durée des travaux relatifs à la station d'épuration restera de quatre ans (2003-2006), d'où il se dégage un rythme d'investissement de 4 mio euros/année.

### 2.3. Recalcul de la participation étatique totale

La participation étatique totale sera de **42.760.000.- euros + 16.240.000.- euros = 59.000.000.- euros** ce qui présente une augmentation de 22% par rapport au devis établi en juin 2000.

En se basant sur les échéanciers établis ci-dessus, des enveloppes budgétaires de l'ordre de 10 mio euros/année pendant les 4 premières années (2003-2006), et de 3,2 mio euros/année pendant les 6 années restantes sont à prévoir dans la programmation du Fonds pour la Gestion de l'Eau à partir de 2003 jusqu'à 2012.

\*

### COLLECTEURS, BASSINS DE RETENTION ET OUVRAGES ANNEXES PAR COMMUNES

#### Devis estimatif

<i>Communes</i>	<i>Devis établi en avril 2002 (euros)</i>
Boulaide	5.284.701
Esch/Sûre	683.734
Goesdorf	5.973.169
Heiderscheid	4.576.966
Lac de la Haute-Sûre	7.293.853
Neunhausen	4.875.107
Wahl	1.418.090
Rambrouch	620.600
Total HTVA	30.726.219
TVA 15%, imprécision 10%	8.142.448
<b>Total TTC</b>	<b>38.868.667</b>
Frais d'études 15%	5.069.826
TVA 12%	608.379
<b>Total TTC</b>	<b>5.678.205</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>44.546.873</b>

\*

## STATION D'EPURATION

## Devis estimatif

<i>Station d'épuration</i>	<i>Devis établi en avril 2002 (euros)</i>
Travaux de Génie Civil	6.151.286
Equipements électromécaniques	2.855.843
Commande/régulation, installations électriques et sanitaires	1.162.049
Travaux de réalisation de la voie et du pont d'accès	1.410.797
Raccordement aux réseaux	124.000
Travaux divers et imprévus	1.755.596
Total HTVA	13.459.571
TVA 15%	2.018.936
<b>Total TTC</b>	<b>15.478.506</b>
Frais d'études 15%	2.018.936
TVA 12%	242.272
<b>Total TTC</b>	<b>2.261.208</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>17.739.714</b>

